



Seine-Saint-Denis
Conseil Général

APSAD 93

**Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de
la Seine Saint Denis**

Siège social: 124 rue Carnot 93000 Bobigny
Déclarée A.P.S.A.D 93 sous le n° 71319
Agrément Jeunesse et Sport n°93S69

liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse

- Cette association a pour but la pratique de l'éducation physique et des sports ; le développement de loisirs culturels et d'activités d'éducation populaire.
- Le siège social est fixé à la cité administrative de Bobigny.
- Déclarée APSAD 93 sous le N° 71319, agrément jeunesse et sport N°93969.

**PROJET D'ACTIVITE GENERAL
DE L'ASSOCIATION**

ANNEE 2008

I LES ACTIONS DES SECTIONS POUR LES DISCIPLINES EXISTANTES.

II LES ACTIONS RELATIVES A DE NOUVELLES DISCIPLINES

III LES ACTIONS PREVUES POUR L'ANIMATION DE L'ENSEMBLE DES SECTIONS ET DESTINEES A L'ENSEMBLE DES ADHERENTS .

I LES ACTIONS DES SECTIONS POUR LES DISCIPLINES EXISTANTES.

A/ La Reconstitution des actions des sections.

Dans la majorité des sections les actions menés en 2007 sont reconduites. Une exception concerne la section théâtre qui verra son activité limitée cette année. La nouveauté pour l'ensemble des sections consistera à intégrer un volet vie sociale (collation, réunion d'échanges, sorties en groupe) afin de créer du lien entre adhérents au sein des sections mais aussi entre les sections de l'APSAD.

B/ Les actions nouvelles menées par les sections.

Au cours de l'année 2008, des actions nouvelles sont menées par certaines sections. Elles ont comme objectifs soit d'accroître le volume horaire des pratiques soit d'accueillir un plus grand nombre d'agents soit enfin de faire évoluer cette pratique.

Ainsi, la section plongée ouvre un deuxième créneau le mercredi à la piscine Jacques Brel. La section golf recentre ses cours collectifs sur une session sur chacun des golfs (Rosny-Sous-Bois et Sevran) et ouvre un nouveau créneau en septembre (détection au moyen des journées portes ouvertes). Parallèlement, afin de mieux répondre aux besoins des agents, des cours individuels à la demande sont instaurés et des cartes d'accès à divers golfs seront destinés aux adhérents pratiquants (semaine et WE). De même la section gymnastique ouvre un nouveau groupe de gymnastique intensive destiné aux agents à la recherche d'une activité plus soutenue (certificat médical établi par un médecin MS).

Enfin, la section sophrologie ouvre un nouveau créneau ce qui maintenant permet d'accueillir des agents le midi ou le soir. La section foot compétition propose maintenant une pratique foot à 7. Cette dernière devrait remporter un vif succès et se démarquer de l'activité proposée par la section foot de loisirs.

II LES ACTIONS RELATIVES A DE NOUVELLES DISCIPLINES

Depuis plusieurs mois, des agents nous ont fait part de nouveaux besoins. Afin de confirmer les tendances constatées un sondage réalisé en début d'année confortera les propositions effectuées pour une réalisation dès 2008 à partir d'un groupe de 10 agents minimum (ou les infirmera). La création des sections reposera avant tout sur la présence réelle et active d'un groupe de 4 à 5 bénévoles. Dans la négative, l'activité ne sera pas mise en place.

Les activités suivantes sont prévues : capoeira, escalade, karting et moto, natation libre et aqua gym, rugby. Les projets pédagogiques seront complétés dans les meilleurs délais. D'ores et déjà pour la natation, l'idée d'une pratique de loisirs prédomine et s'accompagne d'une volonté de faire découvrir voire apprendre les rudiments de cette pratique.

Un investissement à minima est prévu pour 2008 pour ces sections.

III LES ACTIONS PREVUES POUR L'ANIMATION DE L'ENSEMBLE DES SECTIONS ET DESTINEE A L'ENSEMBLE DES ADHERENTS.

A/ Les actions prévues pour la sécurisation des activités et des adhérents.

A ce titre sont pressenties des actions en matières d'assurance, de mise en œuvre de déplacements collectifs (location, prêt du mini bus 17 places du département, actions en médecine sportive).

B/ Les actions prévues pour la cohésion des activités, la vie sociale de l'association et ses équipements.

- Le tournoi de football de l'APSAD redevient une manifestation organisée par les sections foot et portée par l'ensemble des sections (ressources humaines, budget APSAD général),
- La journée porte ouverte ou Sport pour tous à partir de mai 2008,
- Le remplacement de matériels informatiques et l'acquisition de moyens vidéo et de télécommunication,
- Des actions de sensibilisation vers les publics handicapés (agents départementaux) et l'aménagement de certaines disciplines,
- Le rapprochement de l'APSAD et d'autres associations sportives d'entreprises (foot, tennis, badminton, course),
- La mise en œuvre de partenariats sportifs avec des clubs locaux (omnisports),
- La formation des bénévoles (finances, administration et technique sportive),
- La participation des sections foot et des adhérents de l'APSAD à un tournoi en province (Juan les Pins) dans le cadre d'un projet global de l'association.

EN CONCLUSION :

Le projet de budget joint au projet d'activité 2008 est nécessaire dans son intégralité à la réalisation des actions 2008. Avec un effectif de plus de 400 adhérents, les nouvelles actions et la volonté de mieux répondre aux besoins des agents, le projet sportif de l'APSAD 93 2008 constitue réellement ce qui doit être réalisé à minima.

Parallèlement, il intègre les investissements (nouveaux ou renouvellement) indispensables à son bon fonctionnement, quelque peu délaissés par le passé.

Au vu de ce projet, il est nécessaire et indispensable qu'une subvention de fonctionnement de 95 307 € soit demandée au Département et qu'une subvention exceptionnelle d'investissement pour 2008 de 6 700 € accompagne notre besoin d'équipements matériels.

COMMENTAIRES DP

- Sub fonct +4,5 % soit 61 556 €,
- Demande en DM2
- - budgetcompour un journal